

Les adverbiaux classifieurs de prédicats de *déplacement*



Lassâad Oueslati

Université de Jendouba, Tunisie

TIL UR11ES45

lassaadoueslati2020@gmail.com

Reçu le 28-09-2014 / Évalué le 03-03-2015 / Accepté le 15-06-2015

Résumé

Parmi les difficultés rencontrées dans le traitement automatique des langues naturelles (TALN), on cite souvent la délimitation des classes sémantiques de prédicats, l'homogénéité syntactico-sémantique étant un critère essentiel pour une telle opération. Pour ce faire, on a souvent établi des critères divers, comme les verbes supports, les déterminants, etc., pour rattacher tel ou tel prédicat à une classe sémantique bien déterminée. Les adverbiaux, eux aussi, jouent un rôle primordial dans l'identification des classes sémantiques. Par exemple, la classe de *consommation* comme « boire », « siroter », « ingurgiter », etc. sélectionnent des adverbiaux du type « à petites gorgées » ; les prédicats de *parole* sont compatibles avec des adverbes comme « à demi-mot », « à plein gosier », etc. Nous allons essayer de montrer le rôle que jouent les adverbiaux dans l'identification des verbes de *mouvement*. Nous tenterons de mettre l'accent sur les spécificités des adverbes comme « à grandes enjambées », « d'un pas + Adj. », « à quatre pattes », « à tombeau ouvert », « à vélo », etc. et leur rapport avec la nature du *déplacement* dans l'espace. Ce travail est de nature à nous permettre de dresser une typologie des prédicats de *déplacement* et, par conséquent, de mettre l'accent sur les types d'espace dans lequel on se déplace.

Mots-clés : adverbiaux, classe sémantique, prédicat, emploi, traitement automatique des langues naturelles

The classifier adverbials of *displacement* predicates

Abstract

Among the difficulties encountered in natural language processing (NLP), we often cite the delimitation of the semantic classes of the predicate, for the semantic and syntactic homogeneity is an essential criteria in this operation. With this aim in mind, we often establish diverse criteria, such as support verbs, determiners etc. in order to link one predicate or another to a clearly determined semantic class. Adverbials also play an essential role in the identification of semantic classes. For example, the class of "consumption" like drink, sip, swallow etc. select adverbials such as "à petites gorgées", the predicate of « parole » are compatible with adverbs such as "à demi-mot", "à plein gosier" etc. We are going to try to demonstrate the role adverbials play in the identification of the verbs of "movement". We will attempt to emphasize the specificity of adverbs such as "à grandes enjambées", "d'un pas Adj.", "à quatre pattes", "à

tombeau ouvert”, “à vélo,” etc., and their relationship to the nature of “motion” in space. This study will allow to establish a typology of the predicates of “motion” and consequently to highlight the types of space in which we move.

Keywords: adverbials, semantic class, predicate, use, natural language processing

Introduction

La notion d’espace se situe au carrefour de plusieurs disciplines dont les principales sont la logique et la linguistique. Pour étudier cette notion en linguistique, il convient de prendre en considération de nombreux paramètres permettant d’en rendre compte de façon rigoureuse. À y voir de près, l’expression de l’espace implique toutes les catégories syntaxiques. Outre les adverbes, qui traditionnellement sont appelés adverbes de lieu du type *ici*, *là-bas*, *ailleurs*, *alentour*, *arrière*, *dedans*, *dehors*, *dessus*, etc., des noms dits locatifs, des adjectifs locatifs, des prépositions locatives (*sur*, *dans*, etc.) peuvent tous désigner l’espace. Par ailleurs, nous pouvons nous en rendre compte par l’intermédiaire des verbes dénotant le déplacement dans l’espace comme *se déplacer*, *s’introduire*, *sortir*, *entrer*, *se promener*, *courir*, etc. qui, non seulement présupposent l’espace, mais aussi permettent de suggérer ses dimensions géographiques (latéral, frontal, vertical, horizontal), etc.

Les travaux effectués au laboratoire *Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI, Université de Paris 13)* montrent l’intérêt porté à cette notion. La description linguistique que nécessite le traitement automatique exige que nous rattachions les divers prédicats à des classes sémantiques avec beaucoup de rigueur et en nous appuyant sur des critères syntaxiques. Pour décrire les verbes locatifs, par exemple, Gaston Gross combine plusieurs paramètres dont nous citons la dichotomie déplaçable/non déplaçable, la topicalisation, la relation avec le sujet, etc. Son objectif est de délimiter les différentes classes sémantiques de ces verbes locatifs. C’est ce qui lui a permis de regrouper les verbes dans des classes sémantiques telles que *mouvements immobiles*, *mouvements sur place*, etc.

Nous envisageons, dans le présent travail, d’étudier le rôle que jouent les adverbes dans la sélection des prédicats de *déplacement*. Il existe, en effet, une sorte de solidité sémantique¹, voire une attirance entre des adverbes et des prédicats de *déplacement*². Cette solidité sémantique varie en fonction de la polysémie de ces prédicats et celle des adverbiaux. Nous nous proposons d’appeler ces derniers « adverbes classifieurs de prédicats de mouvement », à l’instar de Chantal Girardin qui a étudié une classe sémantique des adjectifs appelés « adjectifs classifieurs ³ ». Nous essayerons d’abord de clarifier cette notion de classifieur et de rappeler les critères opératoires permettant

de délimiter les classes sémantiques de prédicats de façon générale. Avant de mettre l'accent sur la typologie des adverbiaux permettant de constituer des classes de prédicats de *déplacement*, nous tenterons de décrire le rôle des adverbes dans la classification sémantique des prédicats de façon générale. Notre objectif est de montrer comment formaliser la sémantique ; autrement dit, comment elle peut être formulée en termes de règles reproductibles.

1. Classifieurs et classes sémantiques de prédicats : critères définitoires

Nous présentons très rapidement la notion de classifieur. Appliquée à des adjectifs non prédicatifs, cette notion sert à désigner des adjectifs opérant une classification des nom-têtes, tout en les inscrivant en un paradigme restreint. Par exemple, *rouge* appliqué au nom *vin* spécifie le type de vin en question. Ce type d'adjectifs n'a pas de propriétés caractérisantes comme c'est le cas des adjectifs prédicatifs. Mais ils ont plutôt des propriétés « classificatoires et paradigmatisantes ». Girardin C. rappelle, à ce propos, que M. Riegel (1985 :115-117), lorsqu'il aborde ce type d'adjectifs, les distingue nettement des adjectifs dits qualifiants dont la fonction est plutôt descriptive que classificatoire. Par ailleurs, M. Riegel emploie « terme linguistique » pour rendre compte de la diversité des classes grammaticales auxquelles appartiennent les mots classificatoires. C'est pour cela qu'on parle d'adjectifs classifieurs, mais on parle également de noms classifieurs ou classifiants.

Dans les travaux qui s'intéressent à ce type de termes linguistiques, nous constatons que les noms ont été les plus fréquemment décrits. C. Vandeloise (2002 : 22) affirme à ce propos que « les noms d'espèces naturelles [sont] les classifieurs les plus typiques⁴ ». Précisons également que ces adjectifs classificatoires ne sont pas nécessairement non prédicatifs. Ils peuvent en effet avoir des emplois « où ils remplissent des fonctions prédicatives, ce qui n'est plus à démontrer pour les adjectifs de couleur⁵ ».

S'agissant des adjectifs appartenant à cette catégorie des termes linguistiques classificatoires, on peut souligner qu'ils ont un rapport particulier avec les noms-têtes. Girardin rappelle ce type de rapport en soutenant que « l'association de *l'adjectif classifieur* au nom-tête effectue une opération qui consiste à nommer et à classifier. Il existe entre le nom-tête et *l'adjectif classifieur* des relations qui pourraient être comparées à celles qui relient le « genre » et l'« espèce » dans les classifications scientifiques⁶ ». Cela nous rappelle la solidité sémantique que l'on trouve entre certains verbes supports et les noms prédicatifs qu'ils actualisent, tels que *caresser* et *espoir*, *flanquer* et *gifle*, *prendre* et *décision*, etc. Nous sommes ainsi amené à faire le rapprochement avec les classes sémantiques des prédicats dans la théorie des classes d'objets, notre objectif étant toujours de mettre en lumière le rôle des adverbiaux sélectionnant les prédicats de *déplacement*.

Le modèle de la théorie des classes d'objets accorde une place importante à l'aspect sémantique, relégué au second plan par le modèle d'analyse de lexique-grammaire. La sémantique de ce modèle théorique est justifiée par des propriétés syntaxiques du lexique dans la mesure où les classes d'objets servent à formaliser la sémantique sur des bases syntaxiques. De ce fait, on s'intéresse dans l'étude du lexique à la notion d'appropriation. Ainsi parle-t-on souvent des verbes supports appropriés ou des propriétés aspectuelles de telle ou telle classe de prédicats. Par exemple, pour distinguer la classe des *événements* de celle des *actions*, il faut voir la possibilité de reprise par *cela s'est passé en ADVtps* ; ou encore, pour identifier la classe sémantique des *comportements*, il faut voir si le prédicat nominal s'actualise avec le verbe support approprié *faire preuve de* ; celle des *événements fortuits* par *avoir lieu, survenir* ; celle des *événements organisés* par *se tenir, s'organiser*, etc. En d'autres termes, la notion d'appropriation dans notre cadre théorique est bel et bien transversale.

Quant aux adverbiaux, nous savons qu'ils ont été utilisés pour mettre l'accent sur les propriétés aspectuelles et temporelles des prédicats de telle ou telle classe sémantique. On utilise, à titre d'exemple, des adverbiaux du type *en Ntps* ou *pendant en Ntps* pour distinguer les ponctuels des duratifs. Nous sommes ainsi amené à examiner le rôle que jouent les adverbiaux en général dans la délimitation des classes sémantiques de prédicats. Nous étudierons cela sous l'angle d'attaque de la compatibilité sémantique entre l'adverbial et le prédicat sur lequel il porte. Cette classe ne prend pas en compte le fait que l'adverbe soit prédicatif ou non.

2. Le rôle des adverbes dans la délimitation des classes sémantiques de prédicats

Nous avons essayé (Oueslati, 2006) de traiter de la problématique de la compatibilité sémantique entre certains adverbes et les prédicats sur lesquels ils portent. Nous avons tenté de démontrer que le degré d'appropriation varie, tout comme les degrés de figement, d'un cas à l'autre. Nous pouvons passer par exemple, d'un adverbe qui, comme *très*, peut porter sur un très grand paradigme de prédicats appartenant à des classes sémantiques très variées, à un autre qui ne porte que sur un paradigme de prédicats très restreint, comme c'est le cas de l'adverbe à *gorge déployée* qui ne porte que sur le prédicat *rire*. Ce paradigme est tellement restreint qu'il suffit d'évoquer l'adverbial pour penser au prédicat en question⁷. Cet adverbial lui est donc approprié au point qu'il se transforme en un critère à la fois syntaxique et sémantique servant à définir la classe sémantique en question. Pour s'en convaincre, il suffit d'analyser des adverbes tels que à *petites gorgées*, à *grandes enjambées*, à *plein gosier*, à *bras raccourcis*, à *fond la caisse*, *vertement*, *au quart de tour*, *bec et ongles*, à *découvert*, à *demi mot*, à *gorge déployée*, *du coin de l'œil*, *sans ambages*, *tête-bêche*, (*rougir*, *pâlir*) *jusqu'au blanc des yeux*, en *plein visage*, etc.

Nous nous contentons d'examiner ici les exemples suivants : *à bras raccourcis*, *à demi-mot*, *à petites gorgées* et *jusqu'au blanc de l'œil*. Rappelons que notre corpus est puisé dans la base de données textuelle en ligne, *Frantext*.

Prenons d'abord l'adverbial *à bras raccourcis*. En examinant les différents exemples de notre corpus, nous constatons que cet adverbial ne porte que sur des prédicats appartenant tous à la classe sémantique que nous pouvons appeler *violence physique*. Font partie de ce paradigme des prédicats du type *tomber sur N1hum Adv*, *se jeter sur N1hum Adv*, *se battre Adv*, *frictionner N1hum Adv*, etc. Mais nous trouvons des cas où l'adverbe porte sur des prédicats appartenant à cette même classe sémantique avec cette différence que le N1 n'est pas humain comme nous l'observons dans les exemples suivants :

Tous ces grotesques tapaient à bras raccourcis sur la république.

Taper sur un morceau de bois à bras raccourcis.

Le soleil tape maintenant à bras raccourcis, cette mi-juin se prend pour un quinze août.

Le point commun entre ces trois exemples, c'est que l'adverbial met l'accent sur l'aspect intensif approprié des prédicats. Dans les trois cas, nous pouvons lui substituer l'adjectif adverbial *fort*. Nous aurons ainsi :

Tous ces grotesques tapaient fort sur la république.

Taper fort sur un morceau de bois.

Le soleil tape maintenant fort, cette mi-juin se prend pour un quinze août.

Les exemples précédents montrent clairement que le paradigme de prédicats sur lequel porte *à bras raccourcis* demeure restreint en dépit du nombre relativement grand de prédicats susceptibles d'être compatibles sémantiquement. En effet, cet adverbial rejette les *états* et les *événements* et ne porte que sur cette sous-classe de prédicats d'*action*, d'où l'inacceptabilité des phrases telles que :

* *Il mange à bras raccourcis.*

* *La réunion s'organisera à bras raccourcis.*

* *Il est tombé malade à bras raccourcis.*

Considérons maintenant *à petites gorgées*, exemple dont le paradigme de prédicats sur lesquels il porte est fort restreint. Appliqué à des prédicats élémentaires, cet adverbe sélectionne la classe sémantique des prédicats de *consommation de liquide*. Appartiennent à cette classe des prédicats comme *ingurgiter*, *siroter*, *boire*, *déguster*, etc. Cette sélection se fait dans les deux sens, les prédicats de cette classe sélectionnent cet adverbe *et vice versa*. Il suffit d'employer l'adverbe en question pour prédire le prédicat qui devrait être employé. D'ailleurs, en dehors de cette classe de

prédicats, cet adverbe rejette tout emploi avec d'autres verbes comme *manger*. Les exemples suivants peuvent illustrer cette idée :

Boris sans moi, buvait à petites gorgées.

Boris tout seul, à toutes petites gorgées, avale un faux jus de fruits.

Charles dégustait son thé brûlant à petites gorgées.

On aura ainsi des prédicats synonymes de *boire*, *aval*, *déguster*. La contrainte ne pèse pas seulement sur le choix du prédicat mais aussi sur celui des arguments N0 et N1. Le N0 doit être obligatoirement humain et N1 doit absolument appartenir à la classe d'objets des *liquides*. Tout autre emploi serait rejeté :

* ? *L'âne buvait à petites gorgées.*

* *Boris tout seul, à toutes petites gorgées, avale un gâteau.*

?? *Charles dégustait sa soupe brûlante à petites gorgées.*

Remarquons que la première phrase n'est acceptable que si le sujet animal est employé dans un contexte parodique où l'on personnifie les animaux, ou dans un cas d'anaphore axiologique. Dans la deuxième phrase, si le prédicat *aval* peut s'employer seul avec *gâteau*, l'emploi devient impossible si l'on introduit l'adverbe. Quant à la troisième phrase, elle est problématique dans la mesure où l'argument N1 (*la soupe*) se présente sous forme d'un liquide, alors que linguistiquement il appartient à la classe des *aliments*, ce qui explique le rejet d'un prédicat tel que *aval*. De plus, il exclut l'emploi de *verre*, très fréquent dans le cas de tous les liquides :

J'ai bu un verre de (alcool, eau, wiski, lait, vin, etc.)

?J'ai bu un verre de soupe.

Nous en concluons que l'adverbe sélectionne non seulement les prédicats mais aussi les arguments. Les contraintes sont ainsi doubles.

Nous avons essayé à travers ces exemples de montrer le rôle que jouent les adverbes dans la délimitation des classes sémantiques de prédicats. Nous allons tenter de montrer dans le paragraphe suivant comment certains adverbes sont de nature à délimiter les classes sémantiques de prédicats de *mouvement*. Nous tâcherons de répondre aux questions suivantes : quel rôle joue l'adverbe dans la délimitation de cette classe sémantique ? Y a-t-il une seule classe sémantique de *mouvement* ou plusieurs classes ? Comment peut-on reconnaître telle ou telle classe ? Comment peut-on concevoir l'espace et ses différentes dimensions à travers l'emploi des adverbes ?

3. Les adverbes classifieurs des prédicats de *déplacement*

En nous appuyant sur notre corpus, nous constatons l'importance du rôle que joue l'adverbe dans la délimitation de la classe des prédicats de *déplacement*. En effet, notre recherche dans la base des données textuelles *Frantext* nous permet de démontrer que les adverbes en question sélectionnent systématiquement des prédicats de *déplacement*. Ils ont une certaine affinité d'emploi avec quelques verbes. On trouvera ainsi des verbes prädicatifs du type *avancer, marcher, tourner, revenir, sauter, sautiller, se promener, quitter Nloc, gagner Nloc, atteindre, arriver à, rouler, conduire, partir, repartir, etc.*

Cependant, le simple fait de recenser les prédicats de *mouvement* s'avère insuffisant pour atteindre l'objectif requis, c'est-à-dire la génération automatique des phrases correctes. La classe de *déplacement* est trop large. Aussi faut-il considérer cette classe comme une hyperclasse à partir de laquelle nous devons élaborer des sous-classes plus précises et plus homogènes et donc plus fines. Notre corpus nous a permis, pour le moment, de repérer quatre sous-classes sémantiques : *Déplacement humain à pied, Déplacement humain par moyen de transport, Déplacement vertical, Déplacement en rond* et nous essayerons de les examiner successivement.

3.1. Déplacement humain à pied

Cette classe est compatible avec des adverbes comme *à cloche-pied, à pied, à quatre pattes, d'un pas adj., à grandes enjambées, à reculons, ventre à terre, etc.* La spécificité des prédicats sélectionnés par ces adverbiaux réside dans le fait de sélectionner des arguments NO humains. Parmi les prédicats possibles, nous citons des verbes comme *courir, quitter Nloc, gagner Nloc, marcher, se promener, sauter, etc.* Soit les exemples suivants :

1. *Ils quittent le stade à cloche-pied.*
2. *Ils sautent à cloche-pied.*
3. *À cloche-pied, je cours vers mon frère.*
4. *Chaque fois nous rentrâmes à pied.*
5. *À reculons, mais d'un pas d'ambassadeur devant un roi, il s'éloigna.*

Il apparaît, à travers tous ces exemples, que les adverbes modifient des prédicats humains de *déplacement*. Pour vérifier le degré de compatibilité sémantique de ces prédicats, il suffit de substituer les adverbes à d'autres :

- 1'. *Ils quittent le stade à cloche-pied/ à pied/à quatre pattes/ d'un pas résolu/ ventre à terre/à grandes enjambées/*
- 2'. *Ils sautent à cloche-pied/ ? à pied/à quatre pattes/ ?d'un pas résolu/ ?ventre à terre/à grandes enjambées/*
- 3'. *À cloche-pied/ à pied/à quatre pattes/ d'un pas résolu/ ventre à terre/à grandes enjambées/, je cours vers mon frère.*
- 4'. *Chaque fois nous rentrâmes à pied/à quatre pattes/ d'un pas résolu/ ventre à terre/ à grandes enjambées/*
- 5'. *À reculons, mais d'un pas d'ambassadeur devant un roi / à pied/à quatre pattes/ d'un pas résolu/ ventre à terre/à grandes enjambées/, il s'éloigna.*

Il est clair que les prédicats sélectionnés par tous ces adverbes ont un sujet humain. Pourtant, certains verbes de déplacement admettent, sans l'adverbe, un emploi métaphorique à sujet non humain. C'est le cas par exemple d'*avancer* :

6- *Les affaires avancent d'un bon pas.*

6'- **Les affaires avancent à cloche pied/ à quatre pattes/ à grandes enjambées.*

Toutefois, il existe des contraintes de nature différente. Par exemple, dans la phrase 2, le prédicat *sauter* rejette l'adverbial *à pied*. S'ajoute à cette contrainte une autre de nature distributionnelle relative à l'emploi de l'adverbial *d'un pas*. En effet, celui-ci ne sélectionne qu'un paradigme fermé de prédicats, *avancer* et *reculer*. S'agissant des schémas d'arguments des phrases élémentaires où ces adverbes sont employés, les prédicats sont monadiques, et même dans les cas où ils sont dyadiques, le second argument est nécessairement un locatif :

7- *Ils ont gagné la maison à cloche pied*

7'- **Ils ont gagné une fortune à cloche pied*

Fonctionnant comme classifieurs, certains de ces adverbiaux peuvent sélectionner également des prédicats nominaux du type *marche*, *saut*, etc.

8- *C'est une marche à pied/*

- « [Il] peut, positivement, se rattacher à la musique qu'était pour moi un titre qu'achève une sorte de **marche à cloche-pied** ou de **trébuchement** ». (Frantext)
- « La course, le lancer, le grimper, la nage, le saut, la **marche debout** ou **rampée**, à **quatre pattes** ou **courbée**, tout cela devrait se terminer par des cris, des chants, des danses et des chœurs. » (Frantext)

Comme il est question des adverbiaux qui portent sur des prédicats de <déplacement>, il est important de mentionner les différentes dimensions de l'espace qu'impliquent les prédicats sélectionnés par ces adverbiaux. À y voir de près, l'espace inféré est bidimensionnel. Nous avons, en effet, l'axe vertical où l'on trouve des prédicats *monter, descendre*, etc. et l'axe horizontal qui peut impliquer le frontal ou le latéral⁸. Nous y trouvons en effet des prédicats comme *marcher, parcourir, partir, se promener, traverser, s'élançer, rentrer, galoper*, etc.

Au-delà des particularités sémantiques, des propriétés grammaticales viennent mettre en évidence l'homogénéité de cette sous-classe. S'agissant, par exemple, de leur valeur aspectuelle, les adverbiaux mentionnés ci-dessus sélectionnent des prédicats exprimant l'aspect duratif. Ils admettent tous l'adjonction d'un adverbe du type *pendant N<temps>*. De plus, ils sont compatibles avec un nombre de prédicats de *déplacement* plus grand que celui des autres. Comme il s'agit d'un *déplacement humain à pied*, ces adverbiaux rejettent des prédicats du type *conduire, rouler*, appropriés à un *déplacement par un moyen de transport* :

- 9- **Il conduit sa voiture/ roule à pied/*
à cloche-pied/
à quatre pattes/
d'un pas résolu/
ventre à terre/
à grandes enjambées/

Par ailleurs, ces adverbes ne peuvent coexister avec d'autres adverbes indiquant l'intensité comme *à tombeau ouvert* :

- 1''. **Ils quittent le stade à cloche-pied, à tombeau ouvert.*
2''. **Ils sautent à cloche-pied, à tombeau ouvert.*
3''. **À cloche-pied, je cours vers mon frère à tombeau ouvert.*
4''. **Chaque fois nous rentrâmes à pied à tombeau ouvert.*
5''. **À reculons, mais d'un pas d'ambassadeur devant un roi, il s'éloigna à tombeau ouvert,*

alors que nous pouvons employer certains de ces adverbes avec d'autres indiquant le <déplacement> et ce dans la même phrase (cf. ph 5):

- À reculons, mais d'un pas d'ambassadeur devant un roi, il s'éloigna.*

Précisons au passage que le verbe *conduire* rejette ces adverbiaux lorsque l'argument N1 est un élément appartenant à la classe d'objets des <moyens de transport>. Mais l'acceptabilité de la phrase devient possible, lorsque le N1 de ce prédicat est un humain. Ainsi pourrions-nous avoir un emploi comme le suivant :

10 - « *Quand René est libéré, j'obtiens du commandant l'autorisation de le conduire à pied jusqu'à la gare de Weissenburg.* » (Frantext)

Il ressort de cette description que la sous-classe des prédicats de <déplacement humain à pied> a des spécificités sémantiques et syntaxiques. Sur le plan sémantique, les adverbes délimitant cette sous-classe ne sont compatibles qu'avec des prédicats dénotant un type particulier de déplacement. Ils peuvent même, dans certains cas ambigus, orienter l'interprétation du prédicat polysémique, comme c'est le cas du verbe *gagner*. Sur le plan syntaxique, ils ont la possibilité de porter également sur un nom prédicatif passant ainsi de la catégorie adverbiale à celle des adjectifs, tout en assurant le même fonctionnement « classifieur ». S'ils peuvent coexister avec certains adverbes, ils en excluent d'autres.

3.2. Déplacement humain par moyen de transport

Cette classe peut se scinder en deux sous-classes ayant chacune ses spécificités syntaxiques et sémantiques : la première serait celle du *déplacement humain par moyen de transport automobile*, la seconde serait celle du *déplacement humain par moyen de transport animal*. Bien que les deux classes de prédicats aient des verbes prédicatifs en commun, elles ont néanmoins des points de différences dont la compatibilité des adverbes avec les prédicats verbaux.

Parmi les verbes que l'on peut rattacher aux deux sous-classes, nous pouvons citer *se déplacer, bouger, se promener, voyager, déambuler, se balader, voyager, courir (le monde), parcourir*, etc. Ces verbes sont compatibles avec, à la fois, des adverbiaux comme *en voiture, à vélo, par bateau, sur sa moto, en avion*, etc. et des adverbes du type *à cheval*, etc.

Cependant, chacune des deux sous-classes sélectionne des verbes prédicatifs appropriés. Par exemple, la sous-classe du <déplacement humain par moyen de transport automobile> sélectionne des verbes comme *rouler* et *conduire*. Elle sélectionne des adverbiaux actualisateurs appropriés comme *à tombeau ouvert*, adverbe qui n'est compatible qu'avec cette sous-classe :

11- *Il roule à tombeau ouvert.*

12- *Il conduit à tombeau ouvert.*

13- **Il marche à tombeau ouvert.*

Nous pouvons, toutefois, trouver des cas du type :

« *Le champion du triporteur, l'homme qui avait descendu à tombeau grand ouvert la rue de la Gare* » (Fallet)⁹.

Dans ce cas, c'est l'adverbiale à *tombeau grand ouvert* qui rattache le prédicat *descendre*, non pas à la sous-classe de <déplacement humain à pied>, mais plutôt à celle du <déplacement humain par moyen de transport>. Cet adverbiale permet de comprendre qu'il s'agit d'un emploi métonymique du pronom humain. Comme le verbe *descendre* est ambigu dans la mesure où il est de nature à pouvoir exprimer un déplacement vertical qui peut se faire à pied ou au moyen d'un véhicule, l'adverbiale à *tombeau ouvert* lève l'ambiguïté et l'on comprend de quel type de déplacement il s'agit :

14- *Il descend en ville à tombeau ouvert.*

15- *Elle roule à tombeau grand ouvert.*

Quant à la seconde sous-classe *déplacement humain par moyen de transport animal*, elle peut être délimitée par deux adverbiaux classifieurs, *au galop* et à *l'amble*. Ces deux adverbiaux ont deux principales propriétés : ils délimitent la classe des prédicats de *déplacement humain par moyen de transport animal* ; et ils peuvent coexister dans une même phrase pour exprimer une alternance de types de déplacement :

16- *Les cavaliers filèrent tantôt à l'amble, tantôt au galop vers Karakorum en suivant les méandres du fleuve glacé.*

17- *Ils retournaient au galop vers leur point de départ,*

18- *Il monte à cheval tous les matins et le met au galop le long de la mer.*

19- *Il a emmené, au galop, la troupe à travers la plaine sans fin.*

20- *Je regarde, et vois quelques uhlands qui s'enfuient au galop, hors d'un boqueteau voisin.*

Encore une fois, l'adverbe passe pour un critère à la fois syntaxique et sémantique déterminant dans le repérage des prédicats appartenant à cette sous-classe. En effet, le paradigme des verbes susceptibles d'être employés avec ces adverbes est fort restreint. Qui plus est, la contrainte pèse également sur le NO. Ce dernier est systématiquement non humain. Même si nous trouvons des cas où le sujet est un humain, il faut l'analyser comme un emploi métonymique.

3.3. *Déplacement vertical*

Nous l'avons déjà souligné plus haut, certains adverbes sont de nature à sélectionner des prédicats qui se spécialisent dans l'expression d'une dimension particulière de l'espace. Par exemple, *comme une fusée* constitue l'adverbiale prototypique de cette sous-classe. Il n'est en effet compatible qu'avec les prédicats verbaux qui désignent un déplacement vertical. Les prédicats faisant partie de cette sous-classe peuvent avoir des NO *humain*, *animal*, *concret* ou *abstrait*. Pour mieux voir leur spécificité, considérons les exemples suivants :

- 21 - *Il pila net en bas de l'immeuble, gravit les marches comme une fusée, bondit, prit son fiston, redescendit, franchit la porte ouverte en bas (la porte vitrée), jeta l'Agrome dans la voiture et démarra direct.*
- 22 - *Michou s'éjecte de ma voiture exactement comme une fusée.*
- 23 - *Le faire attendre, le ralentir, l'activer, se dérober ou l'entraîner dans un galop ardent qui confondait la cavale et le cavalier, les projetait comme une fusée bouillante dans une mésosphère infinie*
- 24 - *Ils ne savaient plus où commençait l'un, où finissait l'autre, qui baisait qui, et les expédiait comme une fusée éblouissante aux frontières exquises de la mort ?*
- 25 - *L'islam, tel qu'il jaillit comme une fusée, au troisième et dernier étage des religions du Livre, était avant tout Espérance, Foi dans le devenir de l'homme.*
- 26 - *Je ne m'attendais pas à ce qu'elle s'envole comme une fusée.*
- 27 - *J'ai traversé le couloir comme une fusée.*
- 28 - *Chapeau était déjà reparti comme une fusée.*
- 29 - *C'était très joli, cette flamme qui traversait l'air comme une fusée de feu d'artifice!*
- 30 - *Elle ne s'envole pas tout de suite, demeure à demi renversée, crispant les doigts de ses pattes fines, et tout à coup bondit comme une fusée, verticalement, vers le ciel libre.*
- 31 - *Ultimatum! Le mot partit comme une fusée, sonore et magnifique.*

Tous ces exemples nous montrent que le point commun entre eux est la dimension verticale de l'espace, que celui-ci soit concret ou abstrait. Pour s'en convaincre, il suffit de recenser les prédicats verbaux employés. En effet, *gravir les marches, s'éjecter, projeter, expédier, jaillir, s'envoler, traversait l'air*, et *bondir* mettent l'accent sur la verticalité de l'espace, scène où se déroule le procès. En fait, cet adverbial n'indique pas seulement le déplacement vertical mais aussi la rapidité du déplacement. De là, nous comprenons son incompatibilité avec des adverbes comme *lentement*. Ces deux adverbiaux ne peuvent pas coexister dans la même phrase :

32 - **Il...gravit les marches lentement comme une fusée.*

Alors que le même adverbe est tout à fait compatible avec des adverbes indiquant la rapidité comme *rapidement* :

33 - *Il...gravit les marches rapidement, comme une fusée.*

Comme une fusée serait dans ce cas comme un développement, voire une paraphrase de l'adverbe *rapidement*.

Approprié aux prédicats de *déplacement vertical*, cet adverbial rejette d'une part tous les prédicats, autres que ceux du *déplacement*, et d'autre part, tous ceux qui indiquent un déplacement autre que le *déplacement vertical*. C'est pour cette raison que des verbes tels que *se promener*, *longer un Nloc*, *sauter*, *se disperser*, *déambuler*, *flâner*, etc. paraissent incompatibles avec cet adverbial. Ce dernier sélectionne, de surcroît, des prédicats dont le mode d'action est exclusivement le ponctuel. Pour s'en convaincre, il suffit d'employer le support complexe duratif *être en train de*. Tous les exemples le rejettent. Il en résulte que l'actualisation temporelle de ces prédicats ne peut être qu'avec le présent de l'indicatif, le passé simple et le passé composé. Même si, dans les exemples 23 et 24, le temps employé est l'imparfait, celui-ci n'indique pas la durée, mais plutôt l'itératif de la même action, répétition qui apparaît à travers l'emploi du pluriel *les (la cavale et le cavalier) projeter*, *les (l'un et l'autre) expédier*.

On peut conclure que l'espace n'est pas toujours concret. Il existe, au contraire, des cas où l'espace ne peut être perçu que de façon abstraite. C'est le cas des exemples 25 et 31. En effet, les prédicats *jaillir* et *partir* nécessitent un espace, mais comme le NO de ces deux prédicats sont *l'Islam* et *le mot*, l'espace dans lequel ils se meuvent ne peut être perçu que de façon abstraite.

Certes l'adverbe et le prédicat jouent un rôle prépondérant dans l'expression de cette notion ; mais il ne faut pas oublier le rôle que jouent les arguments notamment le NO.

3.4. Déplacement en rond

Ce type de déplacement n'est pas propre aux humains. En fait, il s'agit d'un mouvement sans déplacement, autrement dit un déplacement sur place. Les deux adverbes qui peuvent rattacher les prédicats sur lesquels ils portent à cette sous-classe de déplacement sont *en rond* et *comme une toupie*. Rappelons que ces deux adverbiaux peuvent coexister formant ainsi une sorte de pléonasme. Le nombre de prédicats sur lesquels ils portent est réduit. Nous citons à titre d'exemple *tourner*, *bouger*, *dériver*, *se lancer*, etc. Considérons les exemples suivants :

34 - *Je tournais en rond comme une toupie.*

35 - *Les autres dans le fond derrière les forêts et toute la campagne au milieu de leur ville qui bouge comme une toupie.*

36 - *Aussitôt, comme une toupie folle, l'embarcation dérive à vive allure.*

37 - *Prenons un moteur triphasé, relient deux de ses bornes, n'importe lesquelles, à une canalisation à courant alternatif simple et lançons-le comme une toupie à l'aide d'une ficelle,*

38 - *Puis, abattant le bras, il cingla Lalie au milieu du corps, l'enroula, la déroula comme une toupie.*

Dans le premier exemple, l'adverbial *comme une toupie* porte sur la séquence verbale *tourner en rond*. La question qui se pose à ce stade de notre analyse est de savoir si l'adverbial *en rond*, faisant partie de cette séquence verbale, est compatible avec les autres prédicats dans les phrases suivantes :

39 - ? *Les autres dans le fond derrière les forêts et toute la campagne au milieu de leur ville qui bouge en rond comme une toupie*

40 - *Aussitôt, comme une toupie folle, l'embarcation dérive en rond à vive allure. ?? Prenons un moteur triphasé, relient deux de ses bornes, n'importe lesquelles, à une canalisation à courant alternatif simple et lançons-le en rond comme une toupie à l'aide d'une ficelle.*

41 - **Puis, abattant le bras, il cingla Lalie au milieu du corps, l'enroula, la déroula en rond comme une toupie.*

Il ressort de ce test que certaines phrases deviennent, sinon inacceptables, du moins difficilement acceptables. Nous sommes ainsi amené à considérer que *tourner* et *en rond* forment une séquence verbale. C'est ce qui explique le rejet des autres prédicats de cet adverbial (**se lancer, dériver en rond*). De plus, si l'on supprime *en rond*, la phrase exprimera toujours le même sens. Cependant, si nous supprimons *comme une toupie*, la phrase sera amputée d'un élément qui inscrit le prédicat sur lequel il porte dans une classe sémantique particulière.

Conclusion

Ce travail constitue un échantillon des recherches que nous menons dans un cadre plus large où nous nous occupons du rôle des adverbiaux dans la sélection des prédicats et par conséquent leur rôle dans l'élaboration des classes sémantiques de prédicats, tâche nécessaire pour le traitement automatique. Les conclusions que nous avons tirées ne sont pas définitives. Elles ne marquent qu'une étape dans notre avancement.

Nous avons essayé donc de mettre en lumière le rôle que joue l'adverbe dans l'identification de la classe sémantique des prédicats de *déplacement*. Nous avons par contre repéré des cas problématiques dans ce sens où ils ne sont pas exclusivement appropriés à des prédicats de *déplacement*, du type, *la queue entre les jambes, bras dessus bras dessous, à la queue leu leu, comme un lapin, ventre à terre, tout droit, à toute allure*, etc. Ces cas de figure sont problématiques à plus d'un titre. Non seulement ils ne sont pas exclusifs aux verbes de déplacement dans la mesure où ils peuvent porter sur des prédicats dénotant une situation statique sans déplacement (*on les a mis à la queue*

leu leu), ils sont aussi de nature à exprimer l'état psychologique du NO (*Il est rentré la queue entre les jambes*). Exprimant une polarité négative, ce dernier exemple rejette des prédicats exprimant une certaine euphorie (**Tout joyeux, il est rentré la queue entre les jambes*). De plus, certains adverbes sélectionnent, entre autres, des prédicats verbaux dont le NO est un duel ou un pluriel (*Ils sont rentrés bras dessus bras dessous.*)

Bibliographie

- Buvet, P.-A., Grezka, A. 2007. « Élaboration d'outils méthodologiques pour décrire les prédicats du français », *Linguisticae Investigationes* 30 (2), John Benjamins B.V., Amsterdam.
- Girardin, Ch. 2005. « Les classifieurs : une sous-classe d'adjectifs non prédicatifs ? », *Cahiers de lexicologie, les adjectifs non prédicatifs*, n° 86, p. 59-70.
- Giry-Schneider, J. 2005. Les adjectifs intensifs : syntaxe et sémantique, *Cahiers de lexicologie*, n° 86, p.163-178.
- Hausmann, F.-J. Blumenthal, P. 2006. « Présentation : collocations, corpus, dictionnaires ». *Langue française* n° 150, p.3-13.
- Gross, G. 1994. « Classes d'objets et description des verbes », *Langages*, 115, p. 15-30.
- Gross, M. 1995. « Une grammaire locale de l'expression des sentiments », *Langue française*, 105, p. 70-87.
- Grossmann, F. Tutin, A. 2002, « Collocations régulières et irrégulières », *Revue française de linguistique Appliquée*, VII/1, p.7-25.
- Grossmann, F. Tutin, A. 2003. Quelques pistes pour le traitement des collocations. In : F. Grossmann & A. Tutin (éds), p. 5-21.
- Laporte, E. 2005. « Une classe d'adjectifs de localisation, *Cahiers de lexicologie, les adjectifs non prédicatifs*, n° 86, p.145-162.
- Mélis, L. 2003. *La préposition en français*. Ophrys.
- Nerima, L., Seretan, V., Wehrli, E. 2006. « Le problème des collocations en TAL », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 27, p. 95-115.
- Oueslati, L. 2006. *Les constructions adverbiales en français contemporain*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Paris 13 Villetaneuse.
- Tutin, A., Novacova, I., Grossmann, F., Cavalla, C. 2006. « Esquisse de typologie des noms d'affects à partir de leurs propriétés combinatoires », *Langue française* n° 150, p.32-49.

Notes

1. D'autres auteurs tels que Tutin, Mel'čuk, etc. emploieraient le terme d'« attirance sémantique » ou de coalescence.
2. On pourrait établir un lien avec la notion de collocation.
3. Voir la bibliographie.
4. Cité par C. Girardin, 63
5. Op.cit., 63
6. Op. cit., 68.
7. Cela nous rappelle le rapport entre la base et le collocatif, la collocation étant définie « comme une expression bipartite dans laquelle l'un des deux constituants est choisi librement pour exprimer le sens global de l'expression, tandis que l'autre est choisi de manière contrainte, en fonction du premier constituant et du sens à exprimer », « Le problème des collocations en TAL » Luka Nerima, Violeta Seretan, Eric Wehrli dans *Nouveaux cahiers de linguistique française*,

n° 27 (2006 : 95-115)

8. Nous retrouvons ce classement dans l'étude de la préposition chez L. Mélis qui dit à juste titre : «Trois types de propriétés géométriques et topologiques ont été avancés pour structurer la représentation de l'espace et ont été appliqués à la description du sens des prépositions : ils concernent la granularité, le système de coordonnées à appliquer et la distance entre objets dans ce système. Il convient de signaler d'emblée que cette représentation n'est pas à proprement parler mathématique ou objective, mais qu'elle fait référence à l'expérience ; un rôle éminent est réservé au corps, à sa position verticale sur la surface de la terre, à l'asymétrie entre la face et le dos et la latéralisation. p. 59.

9. Exemple cité par le *Petit Robert Electronique*. Dans cet exemple, la métonymie est très claire puisque nous pouvons substituer *conducteur* à *homme*, laquelle substitution permet de désambiguïser la phrase.